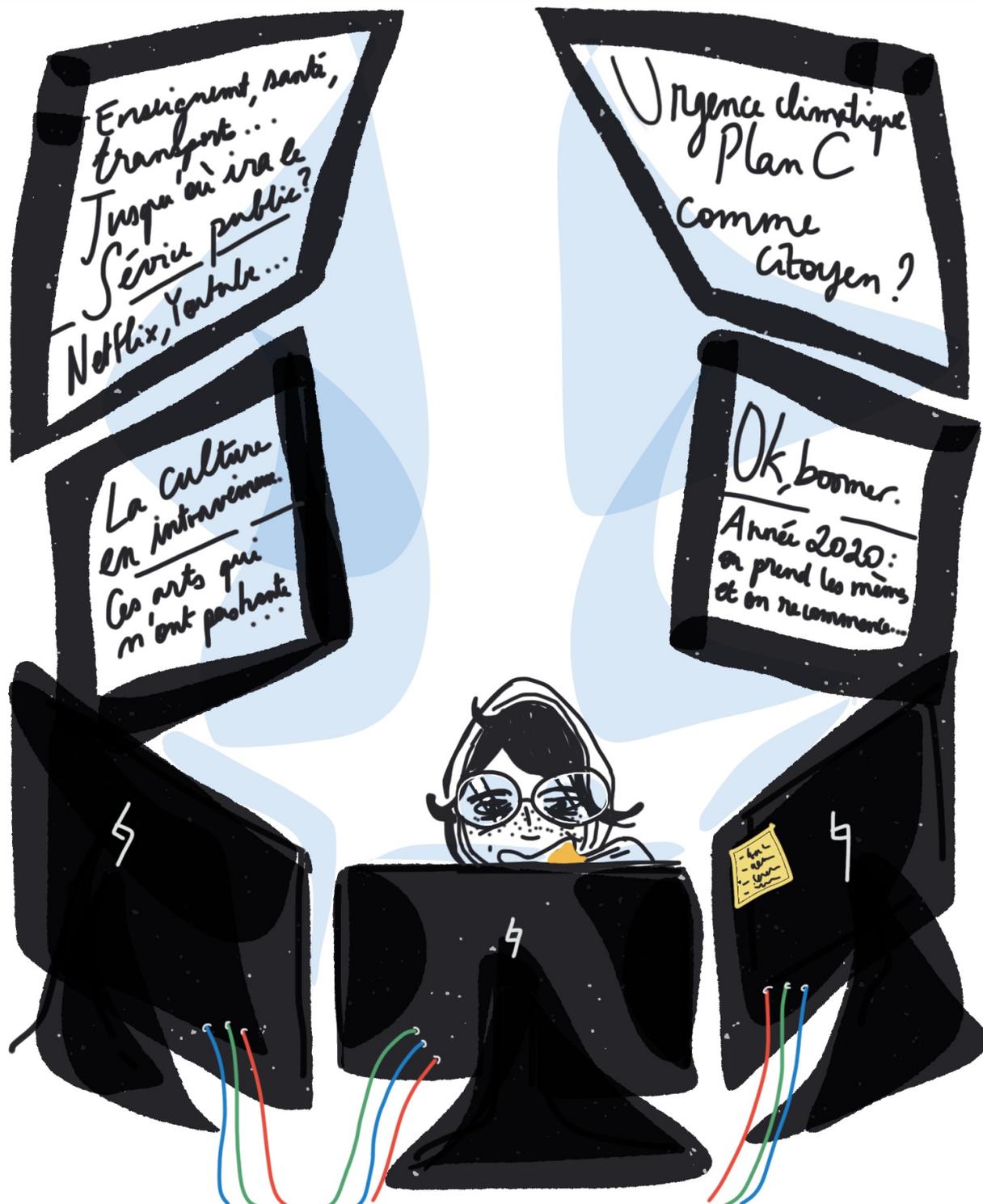


le Condorcéen

L'ACTU PAR LES LYCEENS DE CONDORCET



numéro spécial expresso

mai 2020

EDITO

« OK Boomer. » Synonyme d'un réel conflit inter-générationnel, cette phrase poursuit certains jusque dans leur sommeil (oui, oui, on vous promet). En effet, il y a fort à parier que bon nombre de « boomers » ne comprendront pas pourquoi diable une bande de jeunes s'enfermerait toute une journée pour écrire un journal. Au fond, il est probable que la majorité des jeunes ne comprenne pas non plus. Pourtant, comment ne pas comprendre l'enthousiasme que nous, journalistes jeunes, ressentons à l'approche du festival ? La joie lorsque nous nous retrouvons au sein de nos rédactions pour écrire des

articles passionnés ou faire des illustrations illuminées ? La fierté que nous éprouvons lorsque, épuisé.e.s mais ravi.e.s, nous présentons notre journal enfin achevé ?

Mais qui sont finalement les boomers ? Est-ce que cela désigne une génération ? Une mentalité ? On ne sait plus trop, mais le « Ok Boomer » prend toute sa puissance lorsqu'il est employé pour tourner en dérision des arguments climato-sceptiques, réac sur les bords et saupoudrés de paternalisme... des idées obsolètes quoi. Comment imaginer que les Boomers étaient les révolutionnaires d'hier ? Les

fameux soixante-huitards qui inspirent aux jeunes générations la nostalgie d'une époque qu'elles n'ont pas connue ? Un dialogue serait donc possible entre les générations... ?

Alors, à tous les boomers : du moment que vous aimez le café et la P.I.J., on vous fait des bisous.

L'équipe du Condorcéen

Sommaire

Document secret révélé du ministère des sévices, p3

La culture-internet : drame ou bénédiction ?, p4

La Honte, p5

Ur-PDG-ence climatique !, p6

Opus n°8 : Rovoyez vos classiques !, p7

« Même pas mal! », p8

E-XPRESSION

Document secret révélé du ministère des sévices

RAPPORT D'INFORMATION

Déposé en l'application du décret Superministériel 44-5 alinéa
15,7,9

PAR LE MINISTÈRE DES SÉVICES PUBLICS

Le Secrétaire d'État aux rapports des enjeux globaux contemporains et aux disponibilités sociétales sous-jacentes environnantes, décrète ce qui suit :

POINT 1 - Le présent rapport récapitule les agissements des émérites Ministres des Sévices Publics de l'année 1995. Il ne sera publié qu'en 2020, en vertu du retard imposé par le Ministre du Retard, d'une durée minimale de 25 ans pour les rapports officiels.

POINT 2 - Le Ministère de la Censure a noté une baisse de l'activité de censure. Les écrivains semblent avoir compris les règles imposées. Ces-dernières ont donc été rendues plus strictes, afin de maintenir une activité constante du Ministère.

POINT 4 - Le Ministère de la Précarité a fait démolir 10000 logements jugés trop confortables. Ils se trouvaient dans le quartier aisé du bidonville de Mizères. Cela a permis l'installation de plus de 15000 SDF dans les rues.

POINT & - Le Ministère de la Maladie a annoncé la création d'un nouveau virus par un laboratoire secret, afin de saturer les services de réanimation, jugés trop efficaces. Les citoyens ne souhaitant pas sortir de chez eux pour éviter une contamination devront se procurer une attestation d'immobilité dérogatoire.

POINT & bis - Le Ministère de la Zizanie, suite à cette crise sanitaire, a accusé les pays voisins d'être responsables de la diffusion du virus.

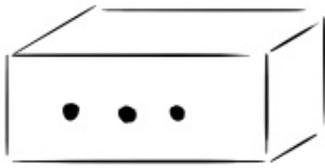
POINT oiseau - Le Ministère de l'Immobilité a garanti la suppression de 2000 postes de conducteurs de trains et métros, en raison de leur refus de poursuivre les grèves et de leur volonté de travailler. Ainsi, à l'heure de l'écriture de ce rapport, notre pays entame sans encombre son 1.978.255e jour de grève consécutifs.

POINT point - Le Ministère de l'Ignorance a mis en place son énième réforme des lycées : dorénavant, les cours d'histoire seront remplacés par des cours facultatifs de lancer de tomates.

POINT 11 - Le Ministère de la désinformation a débloqué 5.000.000 de centimes pour subventionner le journal « Démago-go », seul journal autorisé à publier sous contrôle du Ministère de la Censure, notamment la propagande du Gouvernement.

En vertu de notre Constitution immorale, nous nous félicitons de la qualité du travail fourni par les Ministères, et jugeons satisfaisant le désespoir public cette année.

Rapport édité à Tristesse-sur-Pleurs, le 30 février 1995



SPECIAL

La culture-internet : drame ou bénédiction ?

Je ne compte plus les fois où mes parents m'ont dit de me décoller de mon écran. Ni celles où ma mère a levé les yeux au ciel en m'entendant parler « d'une autre de ces séries débiles », ou bien celles où mon père a refusé de me payer un compte Netflix par ce que, je cite « tu perds déjà assez de temps sur internet comme ça ». Et il est vrai que, comme une grande majorité des jeunes de mon âge, je passe beaucoup, beaucoup de temps sur internet. Parfois, je me demande si je suis, comme le disent certains, abruti par internet, prisonnière des nouvelles technologies. Et puis je repense aux films que j'ai vus, aux livres – aux Classiques,

même ! – que j'ai pu lire sur internet, au fait que je puisse écouter Mozart, Haydn ou Ray Charles dans le métro. Alors oui, il est certain que tout ce dont je m'abreuve grâce (ou à cause ?) d'internet ne va pas me donner un regard nouveau sur la vie, ou m'aider à m'élever intellectuellement ; mais je pense qu'il ne faut pas pour autant condamner tous les contenus que je peux y trouver.

On peut considérer les nouvelles plateformes culturelles comme un désordre d'informations, où se mêlent contenus valorisés et créations sous-estimées. Mais j'ai décidé de plutôt voir ces ressources comme des recueils infinis de culture, des

portes sur la connaissance, permettant à tous de pouvoir se cultiver. Alors, même si parfois je me perds dans les méandres de TikTok ; je pense que, loin d'avoir fait de moi un légume abruti par un flux de contenu constant, Youtube, Spotify et compagnie m'ont plutôt permis d'élargir ma culture, surtout en ce qui concerne les romcoms des années 90 !

Iliana Fages-Gouyou



E-XPRESSO

La Honte !

Dans son film, Anna Kropotkine revient sur la soirée des César de 2019, ce fameux soir où l'académie a nommé 12 fois Roman Polanski, alors accusé à 12 reprises de viol.

Le film s'ouvre sur des images d'archives qui semblent aujourd'hui complètement lunaires. La réalisatrice aborde avec ironie les débats qu'ont suscité « J'accuse » et sa nomination : doit-on dissocier l'homme de l'artiste, alors que ce-dernier est le premier à ne pas le faire ?

Le titre fait référence au cri poussé par Adèle Haenel, au début de son éclatante carrière d'actrice, à l'instant où Roman Polanski est récompensé du titre du meilleur réalisateur. Une récompense qui représente un véritable affront à toutes les luttes féministes qui prennent alors leurs pleins essors. Cet événement marque un point de non-retour : « Désormais on se lève et on se barre », comme l'explique Virginie Despentes.

» Carmen Legrand

« Un cri du cœur
~ TÉLÉRAMOU

« un récit bouleversant de réalisme
~ LES INROCKZ



TWENTIETH CENTURY FOX PRÉSENTE "La honte!"
 Dans un film de Carmen LEGRAND
 D'après une histoire de "cri d'Adèle Haenel"
 Une production LE CONDORCÈEN

© 2020 Dans ma chambre
 DVD 42-Format 2.0 - Écran 76/8" COMPATIBLE 5/6 - COULEUR - DURÉE DU FILM : 3158 Euv.

	FRANÇAIS	ANGLAIS
SUB	2.0 Stereo	2.0 Stereo
Sous-Titres	○	○

TOUS PUBLICS

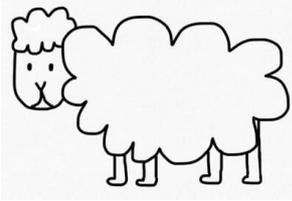
DVD EXPRESSO

2

CE DVD NE SE PAS.

DOLBY DIGITAL





SPECIAL



Elena Filzi

Ur-PDG-ence climatique !

Urgence climatique : groupe nominal féminin singulier.

1-Etat de la planète qui nécessite une remise en question de notre Société si on ne veut pas tous crever.

2- C'est maintenant que cela se joue : la crise écologique est déjà là. L'urgence est de plus en plus pressante.

Carmen Legrand

E-XPRESSO

Opus n°8 : Revoyez vos classiques !

Demandez à une personne lambda de citer un compositeur de musique classique : la probabilité que cette personne vous cite Mozart est assez élevée. Faites-lui ensuite écouter un extrait de la valse des fleurs de Tchaïkovski, ou le début des quatre saisons de Vivaldi : la probabilité que cette personne ne connaisse pas ces airs est extrêmement faible. Mais comment expliquer que tout le monde connaisse pratiquement par cœur ces mélodies, et pas la troisième sonate pour trio en fa de Domenico Gallo par exemple ? Certaines musiques classiques possèdent une sorte de monopole, et sont employées dans des domaines très variés, généralement comme

musiques de fond d'une publicité, ou d'un dessin animé, d'un film, et constituent bien souvent l'unique

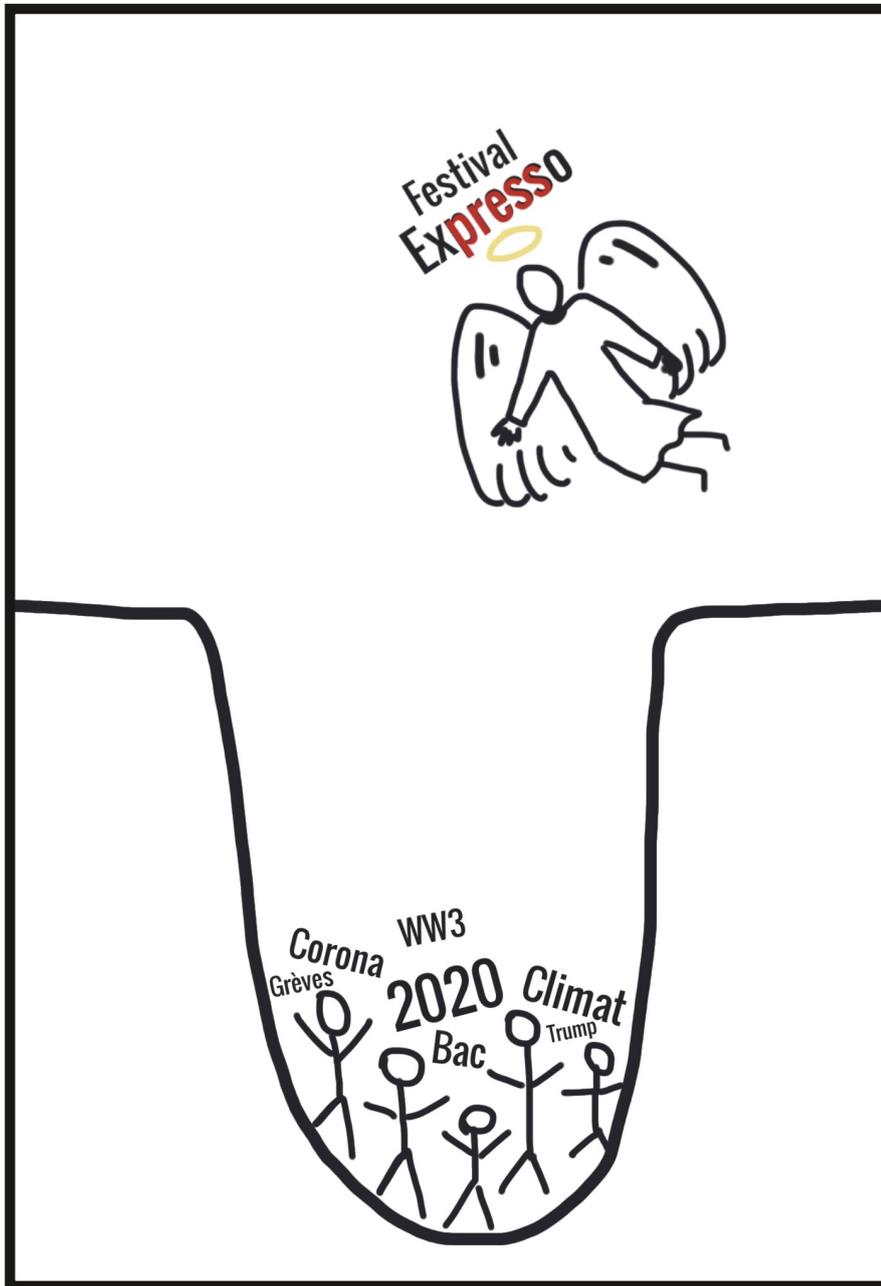


accès à la musique classique pour un certain nombre de personnes, notamment pour les jeunes. Il est donc étonnant de remarquer que

des stéréotypes de musiques se sont développés, et finalement, la culture de certains reste bornée aux airs les plus connus, les plus stéréotypés...

La musique classique représente pourtant un univers quasiment infini, extrêmement varié, diversifié, et les artistes contemporains n'hésitent pas à puiser dans le classique comme source d'inspiration : saviez-vous par exemple qu'une des musiques du groupe Stupeflip, « Stupeflip vite » a été largement inspirée d'une œuvre de Carl Maria von Weber, « Der Freischütz », composée en 1817 ? Ne vous laissez pas conforter par les clichés sur la musique savante : osez attiser votre curiosité dans la découverte des musiques classiques, elles sont si nombreuses, il est impossible que vous n'en trouviez pas une à votre goût !

Vincent Cipriani



Maquettiste : Caroline Klein

Directeur de publication : Vincent Cipriani

Illustratrices : Constance Hart, Elena Filzi

Rédacteur.rice.s : Iliana Fages-Gouyou, Vincent Cipriani, Carmen Legrand

Numéro spécial
Tirage unique